

# Le détricotage programmé du décret décumul

■ Josy Arens (CDH) veut l'abroger et lance une nouvelle idée.

L'installation du nouveau Parlement wallon aura lieu le mardi 10 juin. Plus on se rapproche de l'échéance et plus on entend, çà et là, un grand nombre de députés attaquer le décret décumul voté au début de la précédente législature et qui autorise dans chaque groupe politique 25% des députés à cumuler leur fonction parlementaire avec un mandat exécutif au niveau communal.

Les députés autorisés à cumuler sont désignés selon le taux de pénétration qu'ils ont réalisé lors du dernier scrutin. Voté en 2010, sur l'impulsion des Ecolos, le décret décumul est un compromis qui n'est pas toujours lisible par le ci-

toyen. Pourtant, si la règle était claire lors de la composition des listes, on peut craindre que dès la semaine prochaine le débat s'envenime au niveau du Parlement wallon.

## Une proposition de décret

Josy Arens (CDH), bourgmestre d'Attert, fraîchement élu au Parlement wallon et autorisé à cumuler, prépare même une proposition de décret pour résoudre le problème. "Dans un premier temps, je souhaite que le cumul soit à nouveau autorisé pour tout le monde. Je ne vois pas pourquoi ce serait possible dans les autres assemblées du pays et pas en Wallonie."

Et lorsqu'on oppose à Josy Arens le fait que quelqu'un qui a déjà occupé un mandat

local (bourgmestre, échevin ou président de CPAS) ne se coupera pas, de facto, de son expérience locale, en abandonnant ce mandat pour celui de député, l'élu de la Province de Luxembourg est clair: "Tout évolue très vite au niveau local. En vingt ans, mon rôle de bourgmestre a profondément évolué. La complexité administrative est phénoménale. Un échevin et un bourgmestre vivent sur le terrain, en prise directe avec la population. Ce sont les mandataires politiques les plus proches des réalités du terrain".

Pour faire aboutir l'abrogation du décret décumul, Josy Arens ne peut évidemment pas mener ce combat tout seul. Si le ministre wallon Carlo Di Antonio a déjà évoqué l'idée de le revoir, on ne sait pas vraiment si, pour l'heure, le CDH dans son ensemble suivra son nouveau député: "Je suis capa-

ble de réfléchir par moi-même. D'autres députés ne sont pas contents de ce décret, tout va évoluer dans les semaines qui viennent".

## Une idée luxembourgeoise

En complément à cette volonté de revenir à la situation antérieure, le député-bourgmestre propose encore une idée plutôt nouvelle pour la Wallonie: "Dans un deuxième temps, je souhaite m'inspirer d'une idée qui n'a malheureusement pas abouti au Grand-Duché de Luxembourg. Il s'agit de mettre sur pied un Parlement composé uniquement d'élus locaux et qui se chargerait de voter les budgets". Un bicaméralisme wallon en quelque sorte. On imagine quand même que cette idée aura du mal à passer auprès des autres groupes politiques.

Stéphane Tassin

## Après les partenaires sociaux, on attend la suite du programme de Magnette et Di Rupo

Mercredi matin, au Parlement wallon, les informateurs du PS, les présidents Di Rupo et Magnette recevaient les partenaires sociaux. C'est tout d'abord le CESW (Conseil économique et social de Wallonie) présidé par Vincent Reuter qui était attendu par les deux hommes.

A leur arrivée, ils se sont bornés à rappeler les priorités du prochain gouvernement wallon: "Il n'y a pas de secrets, une des priorités absolue c'est l'emploi et la création d'activité", a déclaré Di Rupo. "Il s'agit de voir quelles sont les convergences dans les programmes, mais il est trop tôt pour parler de coalition", a enchaîné Paul Magnette.

L'intérêt de la matinée résidait surtout dans le discours du CESW sur les difficultés budgétaires auxquelles seront

confrontés les futurs exécutifs de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles: "Nous sommes à un mo-

ment charnière. Il faudra se serrer les coudes. Il faudra utiliser au mieux les moyens transférés du fédéral dans le cadre de l'accueil de nouvelles compétences. Et le contexte budgétaire sera particulièrement difficile", a expliqué Vincent Reuter (également administrateur-délégué de l'Union wallonne des entreprises) lors de sa sortie du Parlement wallon. Il a en outre insisté sur la nécessité de s'occuper une bonne fois pour toutes "de l'enseignement. Nous ne pouvons plus vivre avec les résultats des études Pisa que nous connaissons actuellement".

## Des moyens insuffisants

Pour sa part, Thierry Bodson, secrétaire général de la FGFB wallonne et qui siège au CESW, a déclaré que "les moyens transférés par le fédéral sont insuffisants et le futur

contexte budgétaire ne constitue pas une bonne nouvelle d'un point de vue social et d'un point de vue économique". Il a en outre plaidé pour le gouvernement le plus à gauche possible.

Di Rupo et Magnette recevaient ensuite Jean-Pierre Hansen, président du comité de gestion du Forem, et Marie-Christine Vanboeckstal, administratrice générale du Forem: "Sur le contrôle des chômeurs qui

sera effectif pour le Forem dès le 1<sup>er</sup> juillet, il y a un problème de financement. L'administration fera une proposition au comité de gestion qui devra à son tour la relayer auprès du gouvernement wallon. Je suppose que les négociateurs vont en parler", a déclaré Marie-Christine Vanboeckstal à son arrivée.

Après ce premier tour de consultations, Elio Di Rupo et Paul Magnette ont refusé de communiquer la suite de leur programme, qui n'est, manifestement, pas encore vraiment défini.

S.Ta.

# 13

## MILLIARDS

En 2015, faisant suite aux transferts de compétences initiés par la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, le budget wallon atteindra 13 milliards d'euros contre 7,5 milliards aujourd'hui.